



La Fédération Départementale des Foyers-Clubs d'Alsace (FDFC)
propose une mission de Service Civique :

« Participer à la lutte contre les exclusions sociales »

Activité de la structure :

Mouvement d'éducation populaire, la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace gère le Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » qui a pour mission d'accompagner les jeunes (11 à 17 ans) dans des parcours d'engagement et dans l'organisation de leurs loisirs.

Type de mission :

Le volontaire contribuera à développer des espaces propices à l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité, de lutte contre l'isolement social, la fracture sociale, la marginalisation. Il a pour mission, avec les jeunes, d'accompagner les personnes fragilisées par leur situation professionnelle ou sociale à sortir de l'isolement et est amené à :

- aller à la rencontre des personnes fragilisées quelque soit le public
- faciliter leur intégration dans la vie de la commune par l'organisation d'actions ludiques et valorisantes dans le but de créer des solidarités
- recréer du lien social entre eux et avec les structures (associations culturelles, sociales, services municipaux, CCAS...) en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées
- les accompagner physiquement vers des activités culturelles du territoire ou autres événements fédérateurs.

Date de début : 15 janvier 2015

Durée : 8 mois

Durée hebdomadaire : 30h.

Renseignements et contact :

Service Animation Jeunesse

M. HESLOUIN Xavier

Groupe scolaire X.Gerber

02, rue de la piscine

68250 ROUFFACH

Tel : 03-89-78-55-96 / 06-22-04-14-02

Courriel : xavier.heslouin@mouvement-rural.org

MISSION 6 : Participer à la lutte contre les exclusions sociales

a) Fiche de mission

Intitulé de la mission :

Participer à la lutte contre les exclusions sociales

Thèmes :

- Education pour tous
- Culture et loisirs

Description des activités confiées aux volontaires dans le cadre de la mission :

Participer à la lutte contre les exclusions sociales, et plus particulièrement :

- Lutter contre l'isolement social, la fracture sociale, la marginalisation
- Maintenir le lien avec les personnes en difficulté ou fragilisées en milieu rural

Les volontaires sont susceptibles de participer à plusieurs types de missions :

1. participer à l'accueil des publics au sein d'un café social
2. participations aux actions de rencontres intergénérationnelle : réseau de veille local en direction des aînés, tournée vers les aînés

En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ? :

Les actions mises en place existent déjà au sein des fédérations, mais la présence de jeunes volontaires accompagnées par les salariés et les bénévoles permettraient d'améliorer et de renforcer le fonctionnement en équipe et la veille sociale par un contact plus continu avec les publics en difficulté.

Lieux d'interventions :

FEDAR REUNION (participation à l'aide aux devoirs et à l'acquisition du français)

FD 02 (participation au café social et au réseau de veille local auprès des aînés)

Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :

16

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

Moyens affectés à la mission (humains et matériels) :

Equipe salariées et bénévoles, locaux nécessaires, moyens de transports nécessaires, moyens de communications et matériel informatique nécessaires (téléphones, internet, etc.)

L'organisme prévoit-il d'accueillir des jeunes de 16 à 18 ans ? :

NON

Modalités de la phase de préparation à la mission :

Une formation de 3 jours dispensée aux volontaires avant le début de leur activité afin de les familiariser avec le fonctionnement des structures, et les projets développés.

De plus, seront instituées :

- La rencontre avec les équipes salariées et bénévoles
- La participation aux réunions collectives avec les partenaires
- La préparation et les discussions autour d'évaluation partagée des missions

Les volontaires pourront participer, en collège, à plusieurs types d'actions et de projets liés à l'éducation à la citoyenneté, notamment dans le cadre des mesures de la grande mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République. Les actions ou projets concernés couvrent un large ensemble de thématiques liées à la citoyenneté (éducation aux médias et à l'information, solidarité internationale, égalité filles/garçons, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, prévention des discriminations, actions mémorielles...)

2.7 - En lien avec les conseillers principaux d'éducation (CPE), accompagner les élèves délégués ainsi que ceux élus dans les instances pour l'exercice de leurs mandats et favoriser leurs initiatives pour le développement de la vie associative au sein de l'établissement ;

- Prise en charge en co-animation avec les enseignants chargés de l'atelier 'débat'.
- Élaboration des thématiques en concertation (réunions)
- Rencontre et échanges dans le cadre de la coopération avec la partie hollandaise, Anguilla....(compétitions, défis...)